



# RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



# HISTORIQUE





Par délibération en date du 25 avril 2024 affaire N°11, le Conseil municipal a validé le principe de création d'une réserve de sécurité civile.

L'objectif de cette réserve de faire appel a des citoyens volontaires de la commune pour participer notamment à la prévention des risques, promouvoir la culture locale et citoyenne sur les risques majeurs, soutenir et assister la population face aux risques encourus, participer au rétablissement des activités.

Les avis de l'État Major de Zone et du SDIS on été sollicités afin d'approuver le règlement intérieur qui prévoit le mode de mission, l'organisation des conditions de recrutement et les modalités de mobilisation de la RCSC.

Ce Règlement intérieur a été validé par arrêté Municipal en date du 11 Mars 2025.





La création de la RCSC débouchera sur la prise des mesures d'accompagnement des réservistes :

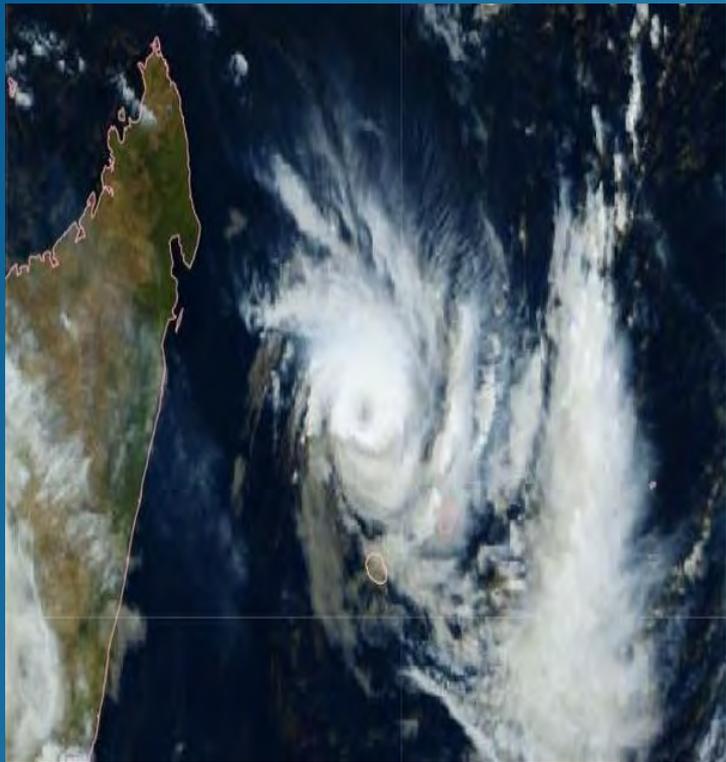
- Formations
- Modalités d'interventions opérationnelles
- Collaboration avec les services de secours tout en veillant à ne pas se substituer et concurrencer ni interférer avec les missions des services de secours.
- 
- A ce titre, la commune s'est affiliée au « Centre National des Réserves Communales de Sécurité Civile », pour un accompagnement, comprenant la mise a disposition du logiciel de gestion E-Brigade,
- 
- 
- 
- 
- 
- 



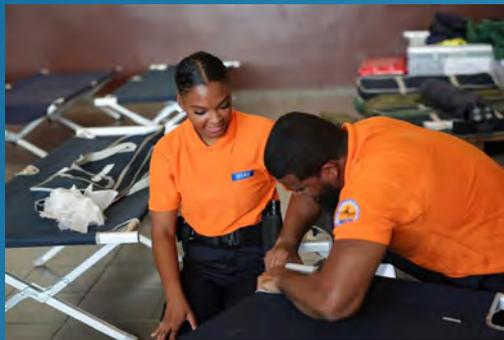


# Le Déploiement





A l'arrivée de Garance à la Réunion, une première vague de 6 réservistes ( trois hommes et trois femmes) ont signé leurs actes d'engagement avec la Ville pour venir œuvrer en soutien, dans la préparation d'un centre d'hébergement d'urgence a la Maison Pour Tous de Carosse (Saint-Gilles les Bains)





Dès l'entame de la Phase de sauvegarde, ces mêmes réservistes sont venus en soutien au CCAS de la Ville, pour visiter les personnes vulnérables, distribuer colis alimentaires et eau potable.





Vu la tache considerable restant a effectuer sur la commune, les mardi 04 et mercredi 05 Mars, 11 réservistes (4 Femmes et 7 hommes), ont également signés leurs actes d'engagement afin de venir soutenir les équipes communales, notamment dans la distribution d'eau potable.





La semaine suivante les actions de même nature ont continuées, avec en plus un soutien aux équipes logistique de la ville pour le reconditionnement des palettes ORSEC.

Le 10 Mars 4 nouveaux réservistes ont rejoint les rangs (1 femme et trois hommes).

**Au final, 16 réservistes  
ont donné de leurs temps et de leur énergie  
pour venir en aide a la population  
Saint-Pauloise**





# La Suite...





# SAINT- PAUL :

## La Réserve Communale présentée et saluée par le Ministre des Outres-Mers a l'occasion de sa visite du Vendredi 07





**SAINT- PAUL :**  
**La Réserve Communale présentée et saluée par le nouveau Préfet de la Réunion Mr Patrice Latron, le Sous-Préfet Mr Malizard, lors de leur visite le Jeudi 20 mars 2025 , en présence également de Mr Faure Eric, chef d'état major, Cette journée à été marquée également par la remise du trophée obtenu par la ville pour ses actions innovantes menées en 2024.**



**A ce jour, la réserve se compose de 9 femmes et de 15 hommes âgés de 20 à 65 ans, qui ont eu leurs actes d'engagement signés.**

**Cette Phase essentielle a permis de déclencher la suite en programmant les formations des réservistes ainsi que la mise en œuvre du logiciel E-Brigade.**



## Les Formations ont pus démarrer...

**Les Jeudi 13 et Vendredi 14 Mars 2025  
les réservistes ont pu suivre le premier module:**

**« Formation sur les Risques Majeurs »  
comprenant le PCS et le DICRIM .**



# La prochaine formation est déjà programmée...

**Le Samedi 03 Mai 2025, les réservistes  
participeront a une formation  
intitulée :**

**Formation Milieu inondé  
et gestes qui sauvent (MIGS)**



# MERCI !

POUR VOTRE ATTENTION

[www.mairie-saintpaul.re](http://www.mairie-saintpaul.re)

